ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an LOT et Départements limitrophes 4 fr. 25 8 fr. 15 fr. Autres départements 4 fr. 50 8 fr. 50 16 fr.

TÉLÉPHONE 81

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directour

M. DAROLLE, Co-Directeur - L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Une mutinerie

à bord d'un cuirassé russe

produits sur le vaisseau de ligne

L'équipage de ce navire s'est révolté

Des désordres assez graves se sont

Marat », stationné à Cronstadt.

cause de la mauvaise nourriture.

Le gouvernement soviétique a en-

central exécutif des Soviets, afin

Au Maroc

Trente nouvelles tentes ont fait

leur soumission dans le moyen Atlas.

avons obtenu un succès qui provo-

qua une légère réaction des insou-mis, à l'instigation de Marebbi-

Rebbo. Nos précautions sont prises.

M. Ernest Judet, condamné à la

déportation perpétuelle, pour intelli-

gences avec l'ennemi, a décidé, main-

tenant que l'instruction ouverte con-

tre Mme Bernain de Ravisi est clôtu-

rée par un non-lieu, de venir en

France pour purger sa contumace. Il

annonce qu'il franchira la frontière

Pour équilibrer le budget

Le ministre des finances a déposé

sur le bureau de la Chambre un pro-

jet de loi tendant à émettre un em-

Chambre des Députés

Séance du 13 février 1923

La Chambre adopte le projet relatif au

régime des chemins de fer de la zone française de l'empire chérifien, puis elle discute le projet de loi portant approba-tion de trois protocoles relatifs à l'arti-

cle 26 du pacte de la Société des Nations.

M. Morucci demande ce que devient la

de son président M. Léon Bourgeois.

Société des Nations du fait de la maladie

M. Poincaré répond que la Société des

Nations a déjà réglé, prévenu, apaisé plusieurs conflits. Son œuvre est toute de

réalisation et non d'utopie. M. Berthon demande au président du

Conseil ce qu'il compte faire en présence

des évènements qui se préparent en Orient. M. Poincaré répond qu'on a offert à la Turquie d'entrer dans la Société des

La Chambre reprend la discussion du

projet relatif au régime des bouilleurs de

cru. M. Girod propose que la distillation

soit libre et que les alcools produits ne soient pris en charge qu'à la circulation. Cet amendement est vivement combattu par le ministre des Finances. L'amende-ment est disjoint, M. Dessein soutient un

contre-projet destiné à autoriser la distil-

ation à domicile en évitant les vexations

iscales mais en sauvegardant les droits

du trésor par le contrôle de la déclaration

La suite de la discussion est renvoyée à

Nations. Le projet est adopté.

et de la distillation.

rentre en France

M. Ernest Judet

samedi prochain.

prunt de 13 milliards.

A Tiznit, extrême Souss, nous

d'enquêter sur les événements.

de l'escadre.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... RÉCLAMES 3º page (- do -) -----

80 cent. 1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

L'isolement complet de l'Allemagne occupée. - Répercussions favorables de notre politique sur l'industrie britannique. - L'Allemagne préparait « une revanche intégrale » de l'armistice de 1918. — Le redressement financier suivrat-il le redressement extérieur?

Devant l'hostilité croissante de l'Allemagne, la France et la Belgique, agissant en parfaite communion, ont fini par appliquer au bassin de la Ruhr le régime de la séparation totale d'avec le reste de l'Allemagne.

La mesure a été étendue aussitôt à la Rhénanie, de telle sorte que l'iso-lement économique englobe tous les territoires occupés.

Ainsi, l'industrie allemande ne recevra pas des pays rhénans, non plus que de la Ruhr, aucune espèce de marchandises, de quelque nature que ce soit : produits métallurgiques ou-vrés ou semi-ouvrés, colorants, engrais, semences, etc.

En un mot, c'est un détachement intégral que les Alliés réalisent. Ces mesures d'extrême rigueur, ce

sont les dirigeants du Reich qui, par leur politique de résistance à outrance, nous ont obligés à les pren-Il convient d'ailleurs de le recon-

naître, les efforts du Reich ne restent pas absolument sans effets: ça et là quelques incidents se produisent, qui nous contraignent à user de la force vis-à-vis de certains fonctionnaires récalcitrants.

Quoi qu'il en soit, la lutte est enmalgré tout, l'emporter. L'enjeu de la partie engagée est décisif pour nous; mais nous avons tous les atouts en main.

La Grande-Bretagne commence à

se ressentir — agréablement — de notre occupation de la Ruhr.

C'est du moins ce qu'affirment le Daily Mail et la Morning Post, qui font ressortir que, contrairement à la thèse chère à Lloyd George, l'industrie anglaise est en train de redevenir florissante à la faveur de la pression que nous exerçons sur l'industrie de l'Allemagne.

Ces deux journaux se plaisent à constater que les industries du fer et de l'acier se développent rapidement, que la crise des charbonnages a cessé, et que le nombre des chômeurs diminue. Autant de signes de renaissance économique.

La Morning Post constate en outre que les statistiques commerciales et industrielles de l'Angleterre pour le dernier mois sont les meilleures qui aient été enregistrées. Ainsi, précise-t-elle, aucun des désastres prédits par les germanophiles ne s'est produit.

Ces résultats, le grand organe con-servateur de Londres les explique fort bien, quand il écrit:

L'Allemagne est pour nous une nation concurrente. Pourquoi chassait-elle nos produits manufacturés de tous les marchés du monde ? C'est surtout parce que les fabricants allemands étaient autorisés à éluder les obligations de leur pays, tan-dis que les fabricants britanniques por-tent effectivement le poids des dettes nationales.

La France a-t-elle jamais soutenu une autre thèse?

Si notre pays a besoin des paiements allemands pour restaurer ses ruines et ses finances publiques, l'Angleterre a besoin que les industriels allemands paient pour que cesse une concurrence économique qui la condamne à l'arrêt de la production et au chômage.

Vérité élémentaire! Commenceraitelle à être comprise Outre-Manche?

Nous avons dit et répété que l'oc-cupation de la Ruhr a révélé toute la gravité d'une menace qui pesait sur la France, sans que nous nous en rendions compte.

Nous savions, par exemple, que l'Allemagne était en état de complète rébellion organisée contre le Traité de Versailles.

Mais ce que nous ne savions pas, c'est que le Reich préparait une guerre de revanche, à brève échéance. Voilà ce qu'il faut que le pays sa-

Ce péril, le sénateur H. Bérenger le

Actualités. Il écrit:

La révélation nous a été faite, complète et brutale, que l'Allemagne, depuis de longs mois déjà, préparait minutieuse-ment contre la France et la Belgique une revanche intégrale de l'armistice de 1918. Il est apparu à tous, sans contestation possible, que si nous avions attendu plus longtemps pour agir, nous aurions ren-contré devant nous une nouvelle guerre, dans des conditions très menaçantes pour notre sécurité et nos alliances.

Cette constatation a son prix, car il ne viendra à l'esprit de personne d'accuser le sénateur H. Bérenger d'impérialisme, non plus que de nationalisme outrancier.

Ainsi la question de la Ruhr, sans cesser d'être une question économique, devient une question militaire. Ainsi, notre occupation de la Ruhr prend un caractère de défense nationale que nous n'avions pas imaginé

tout d'abord. Nous y étions allés, suivant l'expression de M. Poincaré, pour « y chercher le charbon que l'Alle-

magne nous devait ». Nous y restons maintenant pour garantir notre sécurité contre un peuple de soixante millions d'Allemands traîtres à leur signature et prêts à nous écraser dès qu'ils le

Ainsi, enfin, le charbon westphalien est pour nous non seulement un gage de paiement, mais une garantie de paix. Car, privée des mines et usines de la vallée du Rhin, l'Allemagne ne peut réaliser contre nous l'attaque de grand style qui est au fond de ses rêves de sang.

Au total, nous devons féliciter le gouvernement de M. Poincaré d'avoir su, délibérément, briser, avant qu'elle se précise, la menace qui se prépaon ne peut plus dangereuse.

Après le redressement de notre politique rhénane, rien n'importerait davantage que le redressement de

notre politique fiscale. Pourquoi M. Raymond Poincaré n'appliquerait-il pas à la restauration de nos finances les mêmes méthodes d'énergie qu'il vient d'appliquer à la garantie de notre défense extérieure, méthodes d'énergie qui lui ont réussi si parfaitement?

Sans doute, la situation n'est pas aussi alarmante que d'aucuns l'insi-

Cependant, nous ne pouvons continuer à nous débattre dans le chaos actuel: un budget en déficit, c'est une nation au crédit limité, c'est une monnaie sans stabilité, ce sont des perspectives de vie chère, d'inflation accrue avec, au terme, pour conséquence inévitable, la faillite.

Nous laisserons-nous glisser sur cette pente dangereuse? Serions-nous incapables d'héroïsme

Que non pas! Le pays, sans nul doute, est prêt à de nouveaux sacrifices. Du moins, il entend qu'ils ne soient pas vains.

Des charges nouvelles, il en acceptera, semble-t-il, mais aux conditions suivantes:

1° qu'il soit convaincu que l'ère des gaspillages est définitivement

2° que l'égalité, la vraie égalité, de tous les Français devant l'impôt soit une réalité, et non un mythe;

3° qu'il puisse travailler en paix, sans être constamment brime par une administration tatillonne et qui paraît faite pour entraver toutes ses initiatives;

4° qu'il sente, enfin, une volonté ferme prendre la direction d'une réforme réelle, où chacun verra clair et qui sera vraiment une réforme. M. Poincaré voudra-t-il être l'hom-

me du redressement intérieur après avoir été l'homme du redressement extérieur?

INFORMATIONS

Dans la Ruhr

Les ministres du Reich persistent à vouloir se rendre dans la Ruhr

Les journaux allemands publient une note officieuse conçue en ces ter-

« Le gouvernement allemand n'accordera aucune attention à la décision prise par le commandant francais interdisant le voyage des ministres du Reich et des Etats allemands

dénonce à son tour avec vigueur dans les régions occupées. Il est actuellement du devoir des ministres de s'exposer aux dangers et cela est nécessaire. La décision du gouvernement français n'empêchera pas les ministres allemands de se rendre dans les pays occupés s'ils estiment leur présence là-bas nécessaire. »

De l'inquiétude sous un calme apparent La décision du gouvernement français de ne plus laisser pénétrer en Allemagne, à partir du 15 février, les produits métallurgiques et les produits fabriqués, est accueillie par la presse avec assez de calme. Toute-

fois, certains commentaires laissent percer une inquiétude assez réelle. La presse de tous les partis déclare actuellement que la récente décision du gouvernement français ne réussira pas de même que toutes les autres mesures encore plus rigoureuses, à briser la résistance de l'Allemagne.

Pas de médiation de l'Italie ou de l'Angleterre

Une note Reuter déclare absolument dénués de fondement les bruits selon lesquels la Grande-Bretagne serait sur le point d'intervenir entre la France et l'Allemagne au sujet de la Ruhr. Quant à l'Italie, M. Musso-lini a exposé clairement l'attitude italienne la semaine dernière, lorsqu'il a déclaré à la Chambre que l'heure d'une médiation n'était pas encore arrivée.

Sentinelle assaillie

Trois individus ont tenté d'assaillir, la nuit dernière, une sentinelle, aux environs de Reckinghausen. Ils ont été arrêtés. L'un d'eux qui était parvenu à s'échapper, a été blessé d'un coup de feu. Beaucoup d'agents de police se mettent en civil pour par la Commission des finances de la n'avoir pas à saluer.

Les « évasions » de charbon

ne sont plus possibles Les journaux allemands racontent que depuis le 6 février les Allemands ont réussi à faire passer en contrebande 66 trains contenant du charbon. Le nombre de 66 est exagéré. Il faut le rétablir à environ 30 ou 40. Ces sorties clandestines ne se sont produites qu'au début de la fermeture, lorsqu'on n'avait pas encore établi de surveillance suffisante sur les lignes privées qui réunissent les mi-nes entre elles. Maintenant. on a la certitude que ces évasions sont complètement impossibles.

Les conséquences du blocus

Les mesures de prohibition, apoliquées avec énergie aussi bien dans la Ruhr qu'en Rhénanie, commencent à inquiéter sérieusement les milieux industriels allemands.

On signale que près de Hagen, en dehors de la zone occupée, deux hauts fourneaux sur quatre ont été éteints aux aciéries de Hospe.

Arrestation de 2 policiers boches

Dans le district de la 40° division. on a arrêté deux agents de la police verte en civil qui essayaient d'incendier une grange dans laquelle étaient cantonnés des soldats français. L'un des agents qui essayait de

s'enfuir a été blessé.

de. Les exilés, qu'accompagnaient

plusieurs officiers supérieurs de l'ar-

va occuper un emploi de vendeuse

Paix, à Paris. Quant au général Tré-

poss, il est devenu employé de banque.

Les Soviets et la Géorgie

Suivant le Bureau de presse de

Géorgie, les déportations en masse

continuent en Georgie. On signale

que 53 hommes politiques, pour la

plupart membres de l'Assemblée

constituante de Géorgie, ont été dé-

portés sans jugement en Russie par

les bolchevistes de Moscou, où on les

garde comme otages en cas d'un sou-

levement antibolcheviste, en Géor-

dans un magasin de la rue de la

Détresse des réfugiés russes Il y a deux ans, la famille du général russe Wrangel s'installait au château de Faugères, près de Briou-

mée dissoute, et un certain nombre de serviteurs, espéraient pouvoir at-Séance de mardi gras! Alors que tendre des jours meilleurs en exploia foule joyeuse des « masques » tant ce domaine. La réalité a trompé prenait ses ébats, que le public amusé leur attente et ils sont sur le point de arpentait à pas lents et comptés, quitter la région. La femme du génécomme d'habitude, le Boulevard, nos ral, dont les parents tenaient un édiles se sont réunis et ont discuté rang élevé à la cour de Russie, a dû sérieusement les affaires à l'ordre du vendre ses derniers bijoux, et sa fille

> Ils n'étaient que 14 : un de moins, et le quorum n'était pas atteint. Et dam! Mardi-gras, jour de Carnaval, ceux qui mangeaient le « pastis n'avaient pas daigné se déranger. Ils n'ont pas eu tort. Aussi bien, qu'auraient-ils fait de plus que ceux qui

ent répondu à la convocation? Ils auraient voté le renvoi aux diverses commissions diverses propositions et demandes qui étaient portées à l'ordre du jour!

Toutefois, ils auraient appris que le théâtre municipal sera restauré, il en a bien besoin, — et que cette restauration coûtera 68.000 francs environ : devis primitif. Le devis supplémentaire viendra après, probableEn outre, ils auraient approuvé la protestation de M. Huard contre le manque d'éclairage, pendant la nuit, dans les rues qui aboutissent à la

Toutes les rues de la ville aboutissent à la gare, a-t-on dit! Evidem-ment! Mais ce n'est qu'une boutade, un trait d'esprit.

voyé à Cronstadt une commission, Les rues qui conduisent à la gare, composée de membres du Comité c'est-à-dire qui permettent au voyageur de se rendre sans encombre à la gare, ou qui lui permettent d'en Le « Marat » a été séparé du reste revenir ne sont pas nombreuses : rue des Cadourques, rue de la Banque, cours de la Chartreuse.

M. Huard a eu parfaitement rai-son de soutenir sa proposition, aussi bien, elle a été adoptée. Mais cette proposition avait été faite avant la mauvaise saison de l'hiver ; elle avait même été votée, croyons-nous, à ce moment-là, car c'est pendant la mauvaise saison que les nuits sont lon-gues et que l'éclairage est plus utile. Seulement, la proposition n'a pas

été appliquée : et aujourd'hui, nous arrivons au printemps — c'est, l'éveil! — et c'est le moment où les nuits seront moins noires et moins longues!

Pendant la saison d'été, nous ne désespérons pas de voir les becs de gaz illuminer les rues de la ville et durant toute la nuit!

Somme toute, la séance de mardi coïncida avec le Carnaval! Aussi bien, elle fut rapidement bâclée: chacun de ceux qui y assistèrent, paraissant avoir hâte d'aller achever le «pastis »

LOUIS BONNET.

->%<--Légion d'honneur

Le projet ministériel a été adopté Nous apprenons la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de notre distingué compatriote. M. le docteur Bénech, Conseiller général du Lot, fondateur de l'œuvre des dispensaires antituberculeux du

L'Officiel publie:

Bénech Louis-Victor-Alfred-Elophe, méecin à Bordeaux. Président fondateur de ceuvre des dispensaires antituberculeux du Lot. Professeur agrégé à la faculté de médecine de Bordeaux. Agrégé de chimie A pris depuis longtemps l'initiative de la utte antituberculeuse dans le Lot. A contribué à la création de nombreux dispen-

Nous adressons à M. le docteur Bénech nos sincères félicitations.

Don de gravures

M. Emile Delmas, député du Lot, vient de recevoir du ministre de l'instruction publique, la lettre suivante: Monsieur le Député et cher Collègue, J'ai l'honneur de vous informer

que je viens d'accorder quatre gravures pour la décoration de la mairie de Lacapelle-Marival. Ces estampes seront prochaine-

ment expédiées contre remboursement des frais d'emballage et de transport. Heureux d'avoir ainsi pu répondre

votre désir, je vous prie d'agréer, etc., etc... Le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts,

Signé: Léon BÉRARD.

Déclarations de sociétés

Date de la déclaration : 21 octobre 1922. litre: « Association des ascendants des militaires, morts pour la France, du canon de Puy-l'Evêque ». But : Défense des intérêts matériels et moraux des ascendants. Siège social : Mairie de Puy-l'Evê-

Date de la déclaration: 11 novembre 1922 Titre: « La Vaillante » de Soturac. But : Développer la pratique du tir et des sports : préparation militaire. Siège social : Mairie de Soturac.

Date de la déclaration : 13 décembre 1922 Titre: « Comité Bourseul ». Objet: Erection d'un monument à Charles Bourseul inventeur du principe du téléphone. Siège : Mairie de Saint-Céré (Lot).

Fiançailles

On nous annonce les fiançailles de M. Lacaze, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur, fils du bâtonnier du barreau de Cahors, Conseiller général du Lot avec Mlle Orliac, la gracieuse fille de M. Orliac, pharmacien et Conseiller général du

Aux jeunes fiancés nous adressons nos compliments et nos vœux de

Conseil Municipal

Séance du 13 février 1923 Le Conseil municipal s'est réuni mardi soir à 9 heures sous la prési-

dence de M. de Monzie, maire. 14 membres seulement assistaient à la séance : un de moins et le quo-

rum n'était pas atteint. M. le maire demande au Conseil d'approuver un projet de régularisa-tion de divers crédits. Adopté.

Une demande de Mme la directrice du lycée de jeunes filles tendant au relèvement du traitement de Mme Arteil, sous-directrice et économe de ce lycée est renvoyée à la Commission des finances

Renvoyée aux commissions réunies une demande tendant à la location par M. Pégourié du café de la Comédie où il installerait un restau-

M. le Préposé en chef des octrois soumet un rapport relatif à la suppression de la permanence de nuit des octrois. Renvoyé à une commission composée de MM. Caillou, Huart, et Marmiesse.

On renvoie à la commission des finances: une demande tendant à organiser une « journée des familles nombreuses »; une demande de subvention de 750 fr. formée par la Société des Etudes du Lot; une de-mande relative à l'entretien des monuments historiques.

Avis favorable est accordé à desdemandes de sursis d'incorporation et de soutiens de famille.

Renvoyée à la Commission des travaux publics une proposition tendant à exécuter des réparations au lycée Gambetta. M. Toumazou, épicier, demande le

rempoursement de droits d'octroi pour l'entrée d'une marchandise avariée qu'il reçut. Le remboursement est accordé. La pension de Mme Besse, veuve

d'un employé d'octroi est fixée à 405 fr. M. Caillou donne communication du rapport relatif à l'aménagement du théâtre de Cahors; les répara-

tions tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du théâtre s'éleveront à une somme de 67.835 fr. M. Cambon demande que le chauffage central soit installé dans le

théâtre : il émet un vœu dans ce sens. M. Tassart dit que la question est à l'étude. M. Malique demande que lorsque

les réparations seront faites dans l'immeuble du théâtre et partant dans la partie occupée par le café de la Comédie, la location de ce café soit mise à l'adjudication.

M. le maire met les conclusions du rapport de M. Caillou aux voix: elles sont votées.

M. le maire, conformément à la proposition de M. Malique fait voter la motion suivante : « Le Conseil municipal fait connaître au propriétaire du café de la Comédie, son intention de mettre en état le local du dit café et de ne pas renouveler la location verbale, étant entendu que les réparations une fois faites, le restaurant sera offert à la concurrence et concédé au plus offrant.

Cette motion est adoptée. Sur question de M. Bach, le maire répond que les travaux de réparation du chemin des Allées des Soupirs auront lieu très prochainement. M. Gibert demande qu'on mette fin

aux allées et venues des automobiles devant le théâtre. M. Tassart répond que des ordres ont été donnés dans ce sens et même

contre les cyclistes qui parcourent les Allées Fénelon. M. Arnaudet demande que l'ouverture du bureau Central de l'octroi scit ouvert à 1 heure de l'après-midi.

Renvoyé à la commission des oc-M. Malique demande que la foire du 1er avril, tombant le jour de Pâ-

ques, soit reportée au samedi 31 Adopté. M. Huart se plaint du manque d'éclairage pendant la nuit dans les rues qui aboutissent à la gare. Après

discussion, il est entendu que des

becs de gaz resteront allumés dans

les rues de la Banque et de la Chartreuse. M. Marmiesse dépose une motion tendant à la création d'un cours complémentaire de jeunes filles à

Cahors. Renvoyé à la commission de l'instruction publique.

La séance est levée à 10 h. 1/2.

Obsèques

Jeudi matin, à 10 heures ont été célébrées les obsèques de M. Fourès, menuisier-ébéniste bien connu de la rue Président Wilson, décédé après une courte maladie.

Une foule nombreuse a suivi le convoi funèbre du regretté disparu et a témoigné à la famille si éprouvée de vives sympathies.

Nous adressons à MM. et Mmes Fourès et Chabal, à la famille nos sincères condoléances.

Classe 1904

Les camarades de la classe 1904 qui n'ont pas encore retiré leur carte pour le banquet du samedi 17 fé vrier, sont priés de se rendre chez M. Jouffreau, coiffeur, qui la tient à leur disposition.

En outre, les camarades sont priés de se rendre samedi soir à 7 neures au café de Bordeaux.

Concert

Nous apprenons que l'Agent de la Grande Firme Américaine J.-H. Dubure et Cie, avant d'emmener en Amérique ses deux grands virtuoses du violon et du piano:

Mischa Elzon et Pierre Lucas a établi une tournée en France, qui doit passer par notre ville.

Leur venue ne peut que soulever la curiosité et l'enthousiasme parmi les nombreux amateurs d'art que nous comptons.

Nous en reparlerons. CARNAVAL

Le mercredi des Cendres est à Cahors, le grand jour où le nombre des « masques » est le plus élevé et où ils se livrent aux ébats les plus eche-

velés. Est-ce parce que la température fut inclémente, ou est-ce parce que la tradition s'en va? Il est certain, que ce mercredi des Cendres a été plutôt

De ci, delà, on voyait bien quelques travestis qui essayaient de se grouper pour faire la grande promenade tra-ditionnelle au Pont St-Georges d'où Carnaval est jeté dans le Lot, mais peine perdue : les vieilles attractions

de jadis sont finies. Aussi bien, il est à remarquer également qu'on a vu cette année moins de défroques sales, comme on en voyait dans le temps. Ca, c'est un progrès qui a bien sa valeur.

Mais, somme toute, Carnaval est de moins en moins fêté par la jeunesse dans la rue.

Toutefois, il n'en a pas été de même dans les bals : la salle des variétés fut trop petite pour contenir la foule des « masques » qui jusqu'à 2 heures du matin, se livrèrent aux plaisirs de la danse.

Feu de cheminée

Un feu de cheminée a éclaté mercredi, dans l'immeuble de M. Roques.

Il a été rapidement éteint.

Un âne en fourrière La nuit dernière, un âne a été trouvé se balladant dans les rues de Cahors: un passant le conduisit au Commissariat de police — bureau des épaves — où il fut mis à l'abri en attendant que son propriétaire vienne le réclamer.

Permis de chasse

Voici la nomenclature des permis de chasse délivrés en 1922. Les chasseurs n'en prendront pas connaissance sans quelque mélanco-

Permis de chasse délivrés dans l'arrondissement de Cahors en 1922: 23 permis généraux et 3.089 permis départementaux; au total 3.112 per-

Permis délivrés en 1922 dans l'arrondissement de Gourdon: 27 permis généraux ; 2.090 permis départementaux; total, 2.117 permis.

Permis délivrés dans l'arrondissement de Figeac en 1922 : 17 permis généraux ; 1.732 permis départementaux; en tout, 1.749 permis.

Le nombre total des permis délivrés dans le département s'élève à 6.978.

En 1921, le nombre des permis délivrés dans le département était

de 6.231. L'augmentation, d'une année à l'autre, est de 342 permis pour l'arrondissement de Cahors, 198 pour celui de Gourdon, et 207 pour celui de Figeac, soit, au total, une augmentation de 747 permis.

Avis

MM. les Maires sont priés de vouloir bien faire parvenir à M. le Vice-Consul d'Espagne à Montauban, à partir du 1e janvier 1923, une copie des actes de l'état civil concernant les sujets espagnols.

Pour les œuvres littéraires

et artistiques Le Conseil général du Lot, soucieux d'aider et d'encourager les artistes et les littérateurs qui, par leurs œuvres, glorifient et font connaître le Quercy, a inscrit à son budget une somme de 2.000 francs dont la répartition sera faite par une commis-

sion spéciale. Pourent être présentées à cette commission les œuvres de tous les écrivains ou artistes originaires du département du Lot ou y habitant.

Les demandes devront être adressées à la préfecture du Lot (2e division avant le 1er avril 1923.

A qui le porte-monnaie?

Un porte-monnaie a été trouvé sur la voie publique. Le réclamer à M. Valette, 18, rue G. Clemenceau, qui le tient à la disposition de la personne qui l'a perdu.

Mouvement des vins

Voici le mouvement des vins dans le Lot pendant le mois de janvier 1923 :

Quantités de vins sorties des chais des récoltants: 17.580 hectolitres. Quantités de vins soumises au droit de circulation: 15.993 hect. Stock commercial existant chez les marchands en gros: 5.572 hect.

Situation agricole

Voici, d'après l'Officiel, les rensei-gnements suivants sur la situation agricole dans le Lot:

« Le temps est resté relativement doux et humide pendant tout le mois de janvier; aussi la végétation a fait des progrès, et les travaux des champs se sont activement poursuivis. Grâce à cette température, les blés d'automne de semis tardifs se développent dans de bonnes conditions. Les travaux de préparation des sols pour pantes sarclées sont en voie d'exécution. La taille de la vigne et des arbres fruitiers s'est poursuivie normalement. »

Un Grand Cirque

Le ZOO-CIRCUS, dénommé à juste titre le « Roi des Cirques », a obtenu la saison dernière un véritable triomphe partout où il s'est arrêté; il s'est encore considérablement agrandi. Son énorme matériel est entièrement transporté par route à l'aide de 24 puissants tracteurs et plus de 70 remorques. En outre du Cirque, dans lequel est donné le plus beau spectacle équestre et où sont groupés les plus grandes attractions du jour, le Z00-CIRCUS exhibe la plus belle collection zoologique, la ménagerie la plus complète et les phénomènes les plus curieux qui existent.

Il donnera à Cahors une seule représentation, le mercredi 21 février.

PALAIS DES FETES

SAMEDI 17 et DIMANCHE 18 Février

Un grand film français interprété par SIGNORET, Rita JOLIVET, la petite Régine DUMIERS, etc.

Une A'I"I'KAU'I'IUN sensationnelle

Les sœurs Revertitas dans leurs danses espagnoles

CHRONIQUE SPORTIVE

AVIRON CADURCIEN

GRAND MATCH DE RUGBY Dimanche 18 février 1923

Groupe Sportif Figeacois (I) champion d'Auvergne contre : Aviron Cadur-

Cette très belle rencontre va mettre aux prises une des meilleures équipes de l'Au-

prises une des meilleures équipes de l'Auvergne contre notre le quinze.

Figeac, très entraîné, est particulièrement redoutable cette année, et nos hommes devront s'employer à fond s'ils veulent même une légère victoire. L'équipe visiteuse possède des éléments de grande valeur, bien soudés et jouant avec cœur.

En un mot ce grand match mérite spécialement d'être suivi et nous pouvons affirmer que le très nombreux public qui sera au Stade L. Desprats dimanche prochain ne regrettera pas d'être présent ce jour-là.

Le prix des places est fixé ainsi: Tribunes, 2 fr.; Entrées, 1. 50. Réductions ordinaires.

Le trésorier se tiendra à la disposition des membres de l'A. C. tous les soirs de 18 h. à 19 h. au secrétariat café Tivoli pour la régu-larisation des cartes de l'année 1923 et le

Castelfranc

paiement des cotisations.

Nos braves. - Mardi ont eu lieu les réinhumations du caporal Vidal du 209e de ligne, tué en Champagne au début de

1915, et de Laytou Auguste, du 215e de ligne un des héros de l'Yser. Suivant le cérémonial adopté en pareille circonstance, l'Amicale des Poilus, le Secours Mutuel, les enfants des Ecoles e la Municipalité, s'étaient rendus à la gare, avec les familles pour recevoir les corps de nos héros.

La population de Castelfranc en entier a accompagné à leur dernière demeure, le corps de nos deux camarades.

A leurs familles, nous renouvelons nos sentiments de bien sincère et sympathique condoléance.

Carnet blanc. — Samedi a été célébré le mariage de M. Soulacroix de Duravel, avec Mlle Rascouaille de Castelfranc. Aux jeunes et charmants époux nos meilleurs vœux de bonheur.

St-Cyprien

Grandes fêtes du Carnaval. - Fidèle à une tradition millénaire la jeunesse de Saint-Cyprien organise pour le premier dimanche de Carème la grande fête de la « Carnavalade »: En voici le programme:

Samedi 17 février, à 20 h., annonce de la fête par des salves d'artillerie; à 21 h., retraite aux flambeaux. Dimanche 18, à 6 h., salves d'artillerie à 11 h., arrestation de Carnaval; à 11 h. 1/2

lecture de l'acte d'accusation ; à 11 h. 3/4 apéritif concert; à 14 h., jugement de Carnaval; à 15 h., exécution de Carnaval sur un important bûcher; à 16 h., grand bal masque; à 20 h., grand bal de nuit, illumination grandiose.

Le Comité n'a rien négligé pour l'organisation de cette réjouissance qui chaque année voit un succès grandissant. Le meilleur accueil sera réservé aux étrangers.

St-Cirq-Lapopie

Battue aux sangliers. — Continuant ses exploits cynégatiques, la société du Ral-lye de Négréval, a obtenu le 12, un beau

Une battue étant organisée dans les bois de St-Cirq Lapeyre a permis d'abattre, deux laies du poids de 45 et 60 kil. en gestation de 4 et 5 petits marcassins, plus un Ce qui fait qu'il y a 12 de ces mammifè-

A M.M. Grégory, de Bouziès-Haut, Conduché, de Savanac et Barbut, de Lapeyre, nos félicitations pour leur beau coup de

Ce dernier surtout mérite d'être félicité et remercié. Sociétaire, mais n'étant pas à la chasse ce jour, il a entendu les chiens du Rallye et s'est rendu au poste qui a été fatal pour ce solitaire.

Figeac

Obsèques glorieuses. - Mercredi malin a eu lieu avec l'empressement accoutumé des habitants de Figeac, la cérémonie funèbre et religieuse des corps de trois soldats morts pour la France : les deux frères Fabrègues Marcel et Henri et Durand

Louis enfants de Figeac. Les chars funèbres ornés de drapeaux et de couronnes furent suivis par les autoritées locales, le Sous-Préfet, le Maire, le Conseil municipal en entier, les Combattants de la guerre de 1914-1918 drapeau en tète, des Combattants de 1870, des enfants des écoles et une foule nombreuse et

recueillie. La musique des artisans réunis dont Durand Louis fut un membre dévoué, joua des airs funèbres sur tout le parcours de la gare au cimetière où ont été inhumés ces trois regrettés disparus. Nous adressons aux familles Fabrègues

et Durand nos sincères condoléances.

Latronquière

Foire. — Voici les cours pratiqués : vaches grasses ou suitéee, 1.000 à 1.200 fr. pièce; vaches de boucherie, 110 à 130 fr. les 50 kil.; bœufs de trait, 2 800 à 4.100 fr. la pièce; porcelets, 130 à 180 fr. la pièce : porcs gras, 260 à 280 fr. les 50 kil.; poulets, 15 à 19 fr. la paire; beurre, de 6 à 8 fr. 50 le kil.; fromage du Cantal, 8 fr. le kil.; lapins, 7 fr. 50 à 11 fr. la pièce; œufs, 4 fr. 50.

Gourdon

Le Carnaval, — Les réjouissances de cette époque saturnale semblent se perdre dans notre ville.

Aussi bien le dimanche que le mardi nous n'avons assistés qu'à des exhibitions des plus modestes et à peine remarquées Nous sommes loin du tintamarre charlatanesque d'autrefois.

Carnaval se perd. Carnaval se meurt.

A peine, lundi soir, un bal, sans grand entrain, donné par « l'Union sportive Gourdonnaise ».

Parcontre, le « Grand Théâtre Parisien » a fait salle archi-comble, mardi soir, avec sa désopilante comédie Les Boussigneuls. Jeudi, il donnera : Sous l'épaulette ; samedi: Cœur de Française et dimanche soir : La Goualeuse. Tous les amateurs n'y manqueront pas.

La Grappe du Quercy. — L'Amicale des Enfants de Gourdon à Paris donnera sa 4e fête de la saison, le dimanche 25 février, dans les vastes salons du Palais des Fêtes de Paris, 8, Rue aux Ours.

A 14 h., grande matinée dansante avec le Jazz-band de M. Jeantheau et l'accordéon de l'ami Vidalis. A 17 h., concert artistique donné par

le groupe Lacmé, direction Médus. Sociétaires et leurs invités : 2 fr. ; non sociétaires : 3 fr. Le secrétaire, R. LABRUNIE

Audience correctionnelle du 13 février.

- Fabre François, 37 ans, coiffeur, rue de la République, à Gourdon voit son man-dat de dépôt confirmé. Le matin même il avait volé 6 sacs de

noix à la gare de Gourdon et après avoir été interrogé, incarcéré à la maison d'ar-

Un autre indélicat Noyer Léon, 48 ans. de Souillac, comparait pour abus de confiance et récolte un mois de prison. A la foire de Brive il avait vendu une soixan taine de paires de sabots pour le compte de M. Blousse, négociant dans cette ville. Au lieu de lui rapporter le produit de ses ventes il préféra déguerpir avec le magot. A cette audience est appelée une affaire de fabrication de similaire d'absinthe imputée à M. et Mme Roussel, distillateurs

Après rèquisitoire et une habile plaidoi rie de Me de Monzie, le tribunal met l'affaire en délibéré.

Soulomès

Gomice Agricole. - L'assemblée générale du Comice agricole du canton de Labastide-Murat dans sa séance de dimanche dernier, 11 février, a désigné M. Del-pech Jean, maire de Soulomès, comme président de la section communale dudit comice, et M. Guerrien Lucien, comme administrateur.

Naissance. - Jeudi dernier, 8 février. est né à Fontgrand, commune de Soulo mès, Georges Marius-Sylvain Lacam, fils d'Arthur Lacam et de Joséphine-Alida

Martel

Deuil. - On annonce le décès de M. Paul Bourdeau, sous inspecteur de la Paternelle, et conseiller municipal de notre

A Mme veuve Bourdeau et à ses enfants, nous adressons nos vives condoléances.

Souillac

Mariages. - Samedi matin 10 février, a été célébré le mariage de M. François Lavergne de Lachapelle Auzac, avec Mlle Marthe-Clémentine Vieillescazes.

Le même jour, a été béni également, dans l'église Saint-Martin, le mariage de M. Brillié, ingénieur à Paris, avec Mlle Simone Bruel, fille de M. Charles Bruel, président de la Chambre de commerce

Au cours de la cérémonie, les orgues furent tenus par M. G. Martin ; MM. Nouyrit, professeurs à Cahors, firent entendre de très beaux morceaux de musi-

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes epoux.

REMERCIEMENTS

Les familles BONNEAU, AUBRIT et MOINET remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques de

Madame veuve AUBRIT

ou qui leur ont donné des marques de sympathie en cette circonstance.

LES RÉPARATIONS

Nouvelle arrestation

D'Essen: M. Guyenz, président de l'Union des commerçants en détail, vient d'être arrêté.

Cette arrestation est en rapport avec la décision de ladite *Union* de ne pas vendre de marchandises aux troupes d'occupation.

Pour le rétablissement de la censure en Allemagne

De Berlin : Le gouvernement d'Em-pire a demandé au Reichstag l'établisse-ment de la censure sur toute la presse, pendant la durée du conflit de la Ruhr. A cette occasion, les journaux de la grosse industrie attaquent la presse étrangère. Le journal de Hugo Stinnes va même jusqu'à demander que le gouvernement cesse de donner des nouvelles aux correspondants étrangers.

Mission française à Londres De Londres: M. Le Trocquer, ministre des travaux publics, le général Payot

et leur suite ont été reçus ce matin à 11 heures 30 à Downing Street. Au Sénat Américain De Washington: La politique de la France dans la Ruhr a été défendue hier au Sénat américain par le sénateur Flet-

elle seule appartenait le soin de prendre une décision sur cette question.

cher, de la Floride, qui a affirmé que la

France avait agi selon son droit et qu'à

Travaillistes anglais dans la Ruhr De Londres: Quatre membres Travaillistes du Parlement ont demandé des passeports pour leur permettre de visi-

ter la Ruhr à la fin de cette semaine. Communistes français au secours du Reich

La Fédération unitaire (= communiste) des travailleurs du sous-sol a lancé hier l'ordre de grève générale, pour ven-

dredi matin. [Cet ordre sera-t-il écouté? Il est vraisemblable que les mineurs ne suivront pas le mot d'ordre communiste qui n'a qu'un but : aider l'Allemagne à se tirer d'affaire!]

DISPARAISSENT après une seule application de

AVIS DE DÉCES

Madame veuve Rosa JARLAN; Monsieur Jean JARLAN, propriétaire à Cabessut;

Monsieur Léon DELPON Madame veuve René JARLAN; Monsieur Jean COUDERC; Madame veuve BESSE, née COUDERC; Monsieur Eugène COUDERC; Monsieur et Madame GIRMA; Madame et Monsieur BESSAC, à Montcoutié; Monsieur et Madame RIGAL Saint-Pierre-Lafeuille; Monsieur et Ma-

dame BERNARD, rue Saint-Pierre, à Cahors; Monsieur et Madame BONHOM-ME, à Saint-Michel-de-Cours. Les familles HENRAS, BESSE, BOUYS-SOU, DELPON et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver

en la personne de Monsieur Ernest JARLAN Jardinier

leur époux, frère, oncle, neveu, beau-frère et cousin, décéde à Cahors-Cabessut, le 14 février 1923, à l'âge de 62 ans, muni des Sacrements de l'Eglise, et vous prient d'assister aux obsèques qui auront lieu le 16 février 1923, à 9 heures du matin, en l'Eglise du Sacré-Cœur de Cabessut. Réunion à la maison mortuaire, rue

Imp. Courslant (personnel intéressé) Le co-gérant : M. DAROLLE.

Madame veuve ALAZARD;
Mademoiselle Juliette ALAZARD;
Monsieur et Madame Georges ALAZARD, fumiste, et leurs enfants;
Mademoiselle Antoinette DEILLES, robeuse:

AVIS DE DÉCÈS

beuse; La famille BOURRIÈRES et les autres parents ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Mile Fanny BOURRIERES

leur sœur, tante et cousine, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le vendredi 16 courant, à 2 heures 3/4, en 'Eglise Saint-Urcisse.

Réunion à la maison mortuaire, 17, rue Georges-Clemenceau.

WHEN THE PROPERTY OF THE PARTY OF THE PARTY



LÉGÈRETÉ, SIMPLICITÉ, PROPRETÉ Catalogue franco sur demande adressée à

Ste Anonyme des Automobiles & Cycles Peugeot Succursale: 4 bis, Boul. Carnot, TOULOUSE

Agents à Cahors MM. DELCROS & FÉNELON



parce que son estomac ne fonctionne pas et orsque l'estomac est détraqué, le reste du corps numain n'est pas loin de se détraquer aussi. Si neux qui souffrent de maux d'estomac, brûlures, ceux qui souffrent de maux d'estomac, brûlures, renvois, aigreurs, vomissements, flatulence, etc, et négligent ces symptômes connaissaient d'avance le résultat de cette insouciance, ils s'empresseraient d'y remédier. Un estomac qui fonctionne bien, qui assimile toute la nourriture, est la vraie source d'une santé parfaite. Surveillez toujours de très près votre estomac et, au moindre excès de bile, d'acidité, prenez une demi-cuillerée à café de Magnésie Bismurée qui, en cinq minutes, neutralise la bile et l'acidité, et rétablira un fonctionnement normal, Contre la dyspepsie, l'indigestion et tous les maux d'estomac en général, la Magnésie Bismurée, qui se trouve chez tous les pharmaciens, est sans rivale : des milliers de personnes qui en ont fait l'essai en font foi.

LA MAGNÉSIE BISMURÉE (Marque Déposée) REND LA V/E aux estomacs délabrés



DEDENIS, f', Brive (Corrèze)

On demande pour le Département Agent général ayant sous-agents en relations avec agriculteurs pour vendre engrals spécial. Ecrire en donnant tous renseignements à CONSORTIUM, 31, rue d'Amsterdam, PARIS.

Feuilleton du « Journal du Lot » 26

L'Affaire Froideville

André THEURIET

de l'Académie Française

DEUXIEME PARTIE II

avoir frappé d'une façon significative, ouvrez!... C'est moi, Jacques Marly! On entendit un grognement de sanglier, puis un bruit de pas; la clef tourna dans la serrure, la porte s'entr'ouvrit et la figure de dogue du

— Deshorties, cria Jacques après

sous-chef se montra dans l'entrebâillement. — Entrez! grommela-t-il entre deux bouffées de tabac. Puis il verrouilla de nouveau son huis, et, debout en face du rédacteur, les bras croisés, les pupilles dilatées, il mur-

mura d'une voix sourde: - Eh bien, qu'en dites-vous? Mon cher camarade, je suis dé-

C'était prévu, c'était dans l'ordre. j'ai appris cette nouvelle canaillerie, d'éloquence quand il a passé chez n'ait le courage d'éclairer le minis-

satisfaction. L'inepte Couturier décoré avec mon propre ruban, c'est un spectacle tellement comique et grotesque! Ca vaut bien dix francs, convenez-en! Mais convenez-en donc, et riez comme moi, sacrebleu! riez à vous démantibuler la mâchoire!

En même temps il éclatait d'un rire inquiétant, qui empourprait ses joues et humectait ses yeux ronds. - Je vous en prie, mon cher ami, calmez-vous! s'écria Jacques, effrayé

de ce rire convulsif. Je suis très calme! s'exclama furieusement Deshorties, absolument calme! Mon premier mouvement avait été de leur flanquer ma démission à la figure, après avoir calotté Couturier. Mais je me suis contenu, ma colère leur eût fait trop de plaisir! J'ai résolu de patienter. J'attends que la mesure soit pleine, et alors... oh! alors, je casserai les vitres for-midablement! A propos, vous savez que ce sont vos amis qui paieront les frais de cette croix si bien placée? C'est pour donner des arrhes à ses

rier a sabré l'affaire Froideville... - Comment, sabré? murmura Jacques stupéfait, est-ce qu'il a mo-

protecteurs que l'éblouissant Coutu-

- Désolé? Il n'y a pas de quoi. difié mon rapport au ministre? Non seulement il l'a modifié, Moi, cela m'amuse con-si-dé-ra-ble- mais il en a rédigé un de son cru, qui ment! ricana-t-il d'un air exaspéré. a été visé, expédié et envoyé au se- de Couturier, et le tour sera joué. A resse aux Sombernon. Voulez-vous Je ne suis pas donnant, mais, quand crétariat. J'ai vu ce beau morceau moins, cependant, que quelqu'un descendre avec moi chez lui?

j'ai allongé une pièce de dix francs à Perceval. Un chef-d'œuvre, mon cher, Chantemerle pour bien marquer ma un chef-d'œuvre de platitude et d'imbécillité, concluant à ce que l'Administration « se désintéresse complètement d'une instance engagée sur des motifs futiles et sans qu'aucun fait nouveau vienne appuyer la demande des parties. »

Aucun fait nouveau! s'écria Marly; mais le mémoire de Sombernon produit, au contraire, toute une série de preuves nouvelles, corroborées par des déclarations authentiques. Comment M. Couturier a-t-il pu discuter des articulations aussi sérieuses et établir qu'elles n'avaient aucun intérêt?

Il ne les a pas discutées, mon ami, il les a passées sous silence, tout simplement. Il s'est borné à citer le jugement rendu lors de la première instance, et à affirmer, avec l'aplomb de la sottise la plus invétérée, que le nouveau mémoire des parties ne contenait que la reproduction des arguments déjà condamnés par le

- C'est un odieux mensonge! Et quand le ministre lira le mémoire de Sombernon ainsi que les pièces à l'appui, il verra bien que le rapport ne tient pas sur ses pieds.

encore naïf, vous! Est-ce qu'un ministre s'amuse à dépouiller un dos-

tre, en lui faisant connaître la vérité, et en mettant le nez de Couturier dans sa malpropreté, comme on agit envers les chats qui se sont oubliés. Au fait, s'exclama Deshorties soudainement illuminé, il y a peut-être une idée là dedans. Savez-vous comment je m'y prendrais, si j'étais à votre place? - Que feriez-vous? demanda Jac-

ques, très anxieux. Je rédigerais un mémoire où je disséquerais le rapport de Couturier, où j'en démontrerais la bêtise et la perfidie, en le démolissant phrase par phrase...

Mais pour discuter ce rapport,

il faudrait l'avoir entre les mains! — Je vous le procurerai, moi ; je copierai la minute qui est encore chez Perceval, Une fois le mémoire rédigé et la canaillerie de Couturier bien démontrée, je ferais signer le mémoire par les parties qui le noti-fieraient par huissier à l'Administration, puis j'en enverrais deux copies, l'une aux journaux qui se sont occupés de l'affaire, et l'autre au ministre, par l'intermédiaire du séna-

teur Jametz. Et voilà! - Hum! répliqua Jacques très perplexe, il y a du bon dans votre - Mais il ne les lira pas, vous êtes conseil, mais c'est une entreprise scabreuse, qui peut avoir des conséquences graves, et je désirerais consier? Il ne lira que le chef-d'œuvre sulter là-dessus Dubrac qui s'inté-

- Au fait, répondit Deshorties en

déposant sa pipe, je ne serais pas fâché de voir la tête de Dubrac et de savoir ce qu'il pense des gens qui l'ont joué sous jambe! Quatre heures! Couturier doit être allé exhiber son ruban sur les places publiques et nous n'avons pas chance de le rencontrer dans les couloirs, ce qui est fort heureux pour lui, car je ne pourrais résister au plaisir de le gifler. Les temps ne sont pas encore venus! Descendons!

Ils gagnèrent par un escalier de service l'antichambre des bureaux du personnel, situés à l'étage inférieur. Dubrac s'était absenté, mais les garcons de bureau, connaissant l'intimité des deux employés avec le chef du personnel, les laissèrent pénétrer dans son cabinet. Ils y étaient à peine depuis cinq minutes, quand le piétinement et le siflotement particuliers à Dubrac résonnèrent dans l'antichambre et le chef entra comme une trombe.

Pardon, mes chers camarades, s'exclama-t-il avec sa pétulance ordinaire, je vous ai falt attendre. Mais que voulez-vous! je suis surmené. j'arrive du secrétariat où j'ai été retenu pendant deux heures. Ah! mon pauvre ami, continua-t-il en saisissant les deux mains de Deshorties et en les serrant avec effusion, combien je suis peiné pour vous! Ne m'en veuillez point, n'est-ce pas? Vous savez que le personnel n'est pour rien dans cette lamentable affaire. Nous avons eu la main forcée,

Mais vous, Deshorties, vous êtes un trop noble caractère pour nous rendre responsables d'une mesure qui a été prise malgré nous.

Je sais, je sais! interrompit brusquement Deshorties, je ne vous en veux pas. Mais avouez que vous avez été refait! - Eh bien, oui, je l'avoue. Nos propositions étaient déjà au secréta-

riat; nous vous avions présenté en

première ligne, puis pour la forme, Couturier en deuxième; mais Mme Couturier est allée pleurer chez le ministre, qui a eu la faiblesse de se laisser toucher et qui a interverti l'ordre des présentations. - Allons donc, vous ne dites pas tout! répliqua Deshorties; la décoration de Couturier a été le pot-de-

vin du rapport concluant à l'abandon de l'affaire Froideville! - Chut! mon ami, protesta prudemment Dubrac, c'est une accusation grave que vous lancez là, et on

pourrait vous entendre. - Eh! s'écria le farouche Deshorties, je le crierais volontiers sur les toits, si je le pouvais. Ça m'est bien égal qu'on m'entende! (A suivre)

LA PHOSPHIODE GARNAL médication lodotannique phosphatée

Rempiace l'Huite de Fole de Morue Prix du Flacon : 40 franca UN SEUL MODÈLE DE FLACON

GRANDEUR UNIQUE En vente dans toutes les Pharmacles